



ASSOCIATION

**Henri Pézerat**

Travail • Santé • Environnement

---

Association Henri Pézerat, Maison du Citoyen et de la Vie Associative, 16 rue du Révérend Aubry  
94120 Fontenay-Sous-Bois. Tél. : + 33 6 82 43 50 34 - assohp@gmail.com - [www.asso-henri-pezerat.org](http://www.asso-henri-pezerat.org)

---

**Antenne des irradiés des armes nucléaires de l'Île Longue**

<https://www.asso-henri-pezerat.org/brest/>

**Le combat des irradiés des armes nucléaires de l'Île Longue  
pris en otage d'une démarche commerciale**

*Information aux adhérents et communiqué de presse*

*Fontenay-sous-Bois, 16 juin 2026*

L'association Henri Pézerat et son antenne de Brest, qui, depuis plus de 15 ans, mènent le combat pour l'accès aux droits des travailleurs de l'Île Longue, victimes de maladies radio-induites et de leurs familles, ont appris fortuitement début mai, que la BD intitulée « Les irradiés de l'Île Longue » allait paraître aux Editions Dargaud. Elle sera présentée au public à la Librairie Dialogue à Brest le 19 juin 2026. Nous tenons à faire savoir aux adhérents en premier lieu, mais aussi publiquement, les conditions dans lesquelles certaines des informations qu'elle contient ont été obtenues par les auteurs.

A l'origine, un projet de bande dessinée avait été conçu en 2020 dans le cadre d'une convention actant la coopération entre l'association Casiers devant agir en tant qu'éditeur, et l'association Henri Pézerat. Les documents et contacts établis alors l'ont été dans le cadre de cette coopération. En effet un tel projet était conditionné non seulement par des échanges entre les auteurs et le collectif, mais par la communication de documents et surtout par des contacts établis avec des personnes et familles de victimes qui font confiance à l'association Henri Pézerat. La dissolution de l'association Casiers en 2022 a rendu ce projet caduque.

Nous avons compris que les auteurs - en possession des informations, documents et contacts que nous leur avons procurés - poursuivaient leur projet de BD avec un autre éditeur, mais en dehors de toute concertation ou échange avec nous, malgré des sollicitations diverses de notre part. Depuis début mai, nous demandons d'avoir communication de la BD avant sa sortie. A ce jour, aucun d'entre nous n'a pu en prendre connaissance.

L'appropriation du travail militant de très nombreuses années de luttes, à l'insu de celles et ceux qui l'ont mené, est en soi inacceptable. Mais ce qui nous apparaît plus grave encore concerne les victimes. Au début de cette histoire, il y a eu un contrat moral entre l'association et les auteurs qui va bien au delà des questions formelles de mise à disposition de données individuelles et collectives confidentielles. Le travail, la santé, la vie des personnes atteintes de maladies radio-induites, et les drames familiaux endurés, mais aussi les difficultés rencontrées à toutes les étapes d'un combat de plusieurs décennies pour la reconnaissance et la prévention des risques du travail radioactif, constituent des enjeux aux implications multiples pour les victimes.

Nous tenons ici à nous excuser auprès des victimes et de leurs familles, mais aussi de tous nos adhérents, de cette appropriation de leurs histoires et de nos combats communs dans un projet éditorial mené à notre insu. Sachant à quel point la reconnaissance et la prévention des risques sanitaires de l'industrie nucléaire, militaire ou civile, font l'objet, en France, de multiples formes de déni, nous espérons que cette publication n'aura pas de répercussions négatives sur les suites de nos combats.

L'association Henri Pézerat et son antenne des irradiés des armes nucléaires de l'Île Longue souhaitent faire connaître leur indignation devant une forme de mépris journalistique qui ne respecte ni les victimes ni les militants dans leur combat pour la justice.

**Contacts :**

Francis Talec : 06 98 67 23 15

Annie Thébaud-Mony : 06 76 41 83 46